



COMPTES ANNUELS 2014

CHAÎNE  
DU BONHEUR  
LA SUISSE SOLIDAIRE



# RAPPORT DE PERFORMANCE

Le présent Rapport de performance est établi en conformité avec les normes de présentation des comptes RPC 21.

Créée en 1946 sous forme d'une émission de la radio suisse romande, la Chaîne du Bonheur est devenue en 1983, à l'initiative de la SRG SSR, une fondation privée indépendante.

D'utilité publique et sans but lucratif, la Fondation de la Chaîne du Bonheur (ci après la CB) a pour objectif de secourir des personnes en difficulté confrontées au malheur et à l'adversité, quelle qu'en soit la cause (article 2 des Statuts).

## ORGANISATION

L'organe suprême est le **Conseil de Fondation (CF)**, composé de 14 membres au maximum qui sont élus pour des mandats de deux ans renouvelables et ont la charge de veiller à la bonne marche de la Fondation. Le CF exerce la surveillance de la CB; il décide des orientations stratégiques dans tous les domaines d'intervention et définit les risques, les objectifs et le budget. Il approuve les comptes annuels et engage les membres de la direction. Le CF se réunit trois fois l'an.

Le CF délègue un certain nombre de tâches liées à la surveillance de la Fondation à un **Comité** composé de cinq membres issus du CF. Le Comité se réunit tous les deux mois pour suivre la marche de la fondation.

Les membres du CF ne sont pas rétribués par la CB pour leur travail fourni mais ont droit au remboursement de leurs frais effectifs.

L'attribution des financements aux projets soumis par les organisations d'entraide, pour l'étranger comme pour la Suisse, est décidée au sein des **Commissions de projets** (COPRO-INT et COPRO-CH). Ces commissions sont composées d'experts indépendants, de représentants du monde de l'entraide et de membres de la direction de la CB. Afin de garantir l'indépendance par rapport aux organisations d'entraide concernées, les décisions de financement se prennent en deux étapes au sein de la COPRO-INT: une recommandation en plenum et une décision par une commission réunissant le Président de la COPRO et le Directeur de la CB assistés de deux experts.

La **Commission de gestion financière** (COGEFI) est composée de spécialistes en finances nommés par le CF. Elle est chargée de définir la stratégie de gestion des placements de la CB et d'en suivre l'application. Elle assiste également le CF dans sa mission de supervision de la gestion financière de la CB.

Le directeur de la CB, nommé par le CF, est chargé d'exécuter les décisions du CF et de veiller à la saine gestion de la CB. La direction est assurée depuis janvier 2012 par Tony Burgener. Le directeur s'appuie sur un **Comité de direction** composé de trois membres, proposé par le Directeur et nommé par le CF (finances et administration, projets, relations publiques et partenariats). L'organe de révision de la CB nommé par le CF procède chaque

année à l'audit des comptes de la Fondation. Mazars Suisse a été nommé à cette fonction depuis 2011.

## COLLABORATEURS DE LA CHAÎNE DU BONHEUR

La Fondation emploie uniquement des collaborateurs en Suisse. Au 31 décembre 2014, la CB employait 19 collaborateurs pour l'équivalent de 14,7 postes à plein-temps, pour la majorité à Genève, avec une personne à Zürich et une personne à Lugano. Au cours de l'année, la Chaîne du Bonheur a recouru à des auxiliaires rémunérés pour la saisie des adresses de donateurs et d'autres tâches diverses. Ces charges apparaissent dans les comptes annuels pour un montant de CHF 27'500.

## QUE FAIT LA CHAÎNE DU BONHEUR ?

La CB collecte des fonds auprès de la population de Suisse, suite à une catastrophe, naturelle ou causée par l'homme. Elle attribue ensuite les fonds collectés à des projets d'aide bien définis. Les collectes sont lancées avec le soutien de son partenaire principal, la SSR, et ses unités d'entreprise : dans ce cadre, les « voix de la CB » dans chaque région (Jean-Marc Richard, Ladina Spiess, Carla Norghauer et Claudia Cathomen) jouent un rôle primordial lors de ces appels. La CB organise également des collectes à froid, non liées à l'actualité, pour financer des actions en faveur de causes humanitaires pour lesquelles les organisations suisses peuvent intervenir.

La CB cofinance les projets soumis par ses organisations suisses d'entraide partenaires. Le département Projets de la CB analyse les demandes de contribution, prend les décisions pour les projets inférieurs à 200'000 francs et émet des recommandations à l'intention de la Commission de Projets COPRO pour ceux qui dépassent ce montant. Le département suit ensuite l'évolution de chaque projet, contrôle les rapports des organisations et supervise les évaluations et les audits sur le terrain. En 2014, la CB a conduit ou mandaté de telles missions aux Philippines, au Sud Soudan et au Pakistan, et a mandaté une évaluation d'impact 10 ans après le tsunami, qui a été menée au Sri Lanka, en Inde et en Indonésie par l'entreprise Channel Research.

Soucieuse d'un partenariat opérationnel compétent et solide pour réaliser les projets sur le terrain, la CB procède au réagrément de ses organisations partenaires tous les 4 ans selon la décision du CF. Cet exercice a été effectué début 2012. Aucune nouvelle organisation n'a été agréée en 2014. Depuis le 1er mars 2012, la CB compte **25 organisations partenaires**. Sur la base des critères revus en 2014 par le Conseil de Fondation, le processus de réagrément se fera courant 2015 pour entrer en vigueur le 1er janvier 2016.

## COLLECTES DE FONDS (RESSOURCES) EN 2014

Au total, la CB a collecté en 2014 des dons pour un montant de CHF 22'589'694.

Suite aux inondations dévastatrices dans les Balkans au mois de mai, la CB a collecté CHF 4'904'726 qui permettent de financer

notamment des actions de déminage et des projets de reconstruction. En septembre, la CB a lancé un appel aux dons en faveur du Proche-Orient, en raison de la situation humanitaire dramatique qui sévit dans le nord de l'Irak, en Syrie et à Gaza, ce qui a permis de collecter CHF 5'078'148. Les besoins restent toutefois immenses notamment en Syrie et dans les pays limitrophes qui accueillent des réfugiés. La CB a quasiment épuisé ce fonds.

La CB n'a pas organisé de journée nationale de collecte en 2014.

L'opération « Jeder Rappen zählt », littéralement « Chaque centime compte », de Radio SRF3 a été menée du 17 au 23 décembre 2014 en faveur des familles en fuite, avec un studio de verre érigé sur l'Europaplatz de Lucerne. L'action a également été soutenue pendant une journée par la RTS, sur Option Musique ainsi que par la RSI.

Les dons collectés au 31.12 s'élèvent à CHF 4'881'416. Une partie des fonds collectés suite à l'opération « Jeder Rappen zählt 2013 » en faveur des enfants dans les bidonvilles sont parvenus à la Fondation début 2014 et figurent donc dans les comptes de cet exercice (CHF 797'472).

En 2014, la CB a accepté de servir de relai administratif et financier pour la Table ronde mise en place pour venir en aide aux victimes de mesures de coercition (enfants placés). Les versements des cantons sont effectués sur un fonds spécial ouvert par la CB (compte postal séparé), complétés par des dons privés à cet effet. Les versements aux bénéficiaires de ce fonds, des enfants placés, victimes de mesures de coercition, sont effectués par la CB sur instructions de la Table ronde. La CB se charge également de contrôler les dossiers.

La Fondation a en outre reçu des legs non affectés pour un montant de CHF 2'739'902. Le CF a approuvé l'attribution de ces legs à l'aide à l'enfance afin de financer des projets dans ce domaine dans plusieurs pays.

### UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS

Au cours de l'exercice 2014, la CB a approuvé le financement de 90 nouveaux projets pour un montant de CHF 45'586'029. La majeure partie de son activité d'analyse s'est portée sur des projets des contextes syrien et irakien, en Haïti, dans les Balkans, en Afrique de l'Est et aux Philippines, ainsi que sur l'opération « Jeder Rappen zählt » 2013 pour des projets en faveur des enfants dans les bidonvilles. La CB a par ailleurs poursuivi son activité d'aide sociale, un de ses buts statutaires. Elle a attribué au total CHF 1'253'655 à 2'653 à des personnes en difficulté financière. Par ailleurs, la CB a versé CHF 2'916'000 à 373 victimes de mesures de coercition, sur recommandations de la Table ronde qui a traité les dossiers, depuis le fonds spécial alimenté à cet effet. La CB a en outre approuvé des financements pour CHF 43'419 pour des projets suite à des intempéries en Suisse.

Au total, la CB a versé en 2014 CHF 46,6 millions à l'étranger et en Suisse, ce qui a permis de venir en aide à environ 10 millions de personnes à travers le monde.

### STRATÉGIE ET RÉSULTAT FINANCIER

Comme par le passé, la CB a placé auprès d'institutions bancaires les fonds qui lui ont été confiés, dans l'attente de leur utilisation. La stratégie financière de la CB, approuvée et contrôlée par la Commission de Gestion Financière (COGEFI), reste prudente basée sur la conservation du capital. Transparente, elle vise à assurer en tout temps les liquidités nécessaires au financement des projets en cours, tout en dégagant un certain revenu qui doit permettre dans la mesure du possible de couvrir les frais de fonctionnement. La fortune sous gestion a été divisée en trois parties: liquidités et placements à court terme (inférieurs à 12 mois), placements à moyen terme (12 à 48 mois) et investissements à long terme (supérieurs à quatre ans). Cette dernière partie, qui ne doit pas dépasser 40% du portefeuille total, a été placée auprès de deux instituts financiers suite à un appel d'offres réalisé avec la collaboration de PPC Metrics.

Cette stratégie financière a permis de dégager un résultat financier de CHF 4,19 millions en 2014 dans un contexte global positif. Tous les segments ont bien performé.

### CHARGES ET SPONSORING

Les frais de fonctionnement de la CB se sont élevés en 2014 à CHF 3'521'799. Les frais de transactions postales pour l'année se sont élevés à CHF 35'879, entièrement à la charge de la CB mais en net recul par rapport à l'année précédente, en raison de l'absence de collecte nationale, auxquels il faut rajouter les frais bancaires liés aux dons et frais de cartes de crédit de CHF 17'147. Ces frais de collecte restent toujours extrêmement modestes par comparaison au montant collecté de plus de 22 millions de francs.

La CB a bénéficié comme par le passé du soutien de son partenaire traditionnel Swisscom avec une contribution de CHF 97'289,27 dont CHF 27'289,27 sous forme de prestations. La Banque Cantonale Vaudoise et les réviseurs Mazars apportent également un soutien au fonctionnement. Un don d'une banque de la place a également été attribué au fonctionnement. Au total, les contributions au fonctionnement s'élèvent à CHF 196'827.

Les charges nettes de fonctionnement s'élèvent ainsi à CHF 3'324'972, en recul de 10.7% par rapport à l'année précédente.

### RÉSULTAT 2014

Le résultat financier enregistré en 2014 permet de couvrir intégralement les frais de fonctionnement, laissant un solde de CHF 915'707 après attribution des legs aux fonds de projets. Le CF a approuvé l'attribution de cet excédent à la réserve d'exploitation, à hauteur de CHF 900'000, afin de reconstituer cette réserve partiellement dissoute lors de l'exercice précédent. Après report du résultat de l'exercice précédent et attribution du montant susmentionné à la réserve, le solde à reporter s'établit à CHF 15'707.

# BILAN 2014

		31.12.2014   CHF	31.12.2013   CHF
<b>ACTIF</b>			
Liquidités et équivalent		24'879'725	51'733'382
Titres	3	6'527'517	3'874'903
Compte de régularisation d'actifs	4	774'356	550'189
<b>Actif circulant</b>		<b>32'181'599</b>	<b>56'158'474</b>
Immobilisations corporelles	5	54'241	49'090
Immobilisations incorporelles	5	6'062	0
Immobilisations financières à but de prévoyance	12	52'676	0
Titres (obligations et fonds de placement)	3	71'377'179	66'709'564
<b>Actif immobilisé</b>		<b>71'490'159</b>	<b>66'758'654</b>
<b>ACTIF</b>		<b>103'671'758</b>	<b>122'917'128</b>

		31.12.2014   CHF	31.12.2013   CHF
<b>PASSIF</b>			
Compte de régularisation de passifs	4	313'407	197'318
<b>Capitaux étrangers</b>		<b>313'407</b>	<b>197'318</b>
<b>Fonds avec affectation</b>			
- disponibles		52'241'899	77'533'539
- engagés		36'843'942	32'999'049
Sous-total		89'085'842	110'532'588
<b>Fonds sans affectation à une collecte spécifique</b>			
- disponibles		191'704	357'789
- engagés		63'397	0
Sous-total		255'101	357'789
<b>Fonds affectés</b>	<b>6</b>	<b>89'340'941</b>	<b>110'890'377</b>
Capital de fondation	7	200'000	200'000
Réserve d'exploitation	11	4'380'900	5'480'900
Réserve financière	11	5'780'900	5'780'900
Résultat reporté		54'239	72'075
Résultat de l'exercice	15	3'601'370	295'558
<b>Fonds propres</b>		<b>14'017'409</b>	<b>11'829'433</b>
<b>PASSIF</b>			

# COMPTE D'EXPLOITATION 2014

		CHF   2014	CHF   2013
Recettes affectées		22'589'694	52'403'143
Recettes non affectées (legs et héritages)		2'739'902	1'413'394
<b>TOTAL PRODUITS DE COLLECTES</b>		<b>25'329'595</b>	<b>53'816'537</b>
Versements fonds à des tiers		-46'619'517	-49'150'494
Remboursements sur projets		1'066'995	310'898
<b>TOTAL VERSEMENTS</b>		<b>-45'552'522</b>	<b>-48'839'595</b>
Frais de personnel « Projets »		-602'020	-578'548
Charges sociales « Projets »	12	-173'488	-294'775
Honoraires experts/président COPRO		-109'422	-114'409
Honoraires experts Pool		-2'772	-5'180
Frais COPRO		-10'677	-8'428
Frais de voyages, représentation		-19'719	-24'674
Frais de missions		-21'542	-7'513
Informatique		-28'078	-20'978
Séminaires/Formation		-11'754	-8'792
<b>Charges de projets</b>		<b>-979'473</b>	<b>-1'063'297</b>
<b>TOTAL CHARGES DIRECTES DE PROJETS</b>		<b>-46'531'995</b>	<b>-49'902'893</b>
Frais de personnel fixe		-1'118'038	-1'074'447
Frais de personnel auxiliaire		-27'500	-25'883
Charges sociales	12	-269'529	-547'440
Recrutement, frais divers du personnel, formation		-60'757	-55'605
Loyers, charges locatives		-189'695	-159'636
Frais de bureau, administration		-70'645	-72'370
Frais de port, affranchissements		-17'009	-42'689
Imprimés		-62'300	-23'824
Frais de voyages, représentation		-36'621	-45'824
Frais de compte postal		-35'879	-150'348
Frais de banques et cartes de crédit		-17'147	-44'729
Informatique		-52'144	-38'958
Honoraires mandats donnés		-161'276	-137'911
Information, multimédia, RP		-280'685	-239'135
Frais de campagne		-79'337	-36'360
Séminaires		-4'644	-22'442
Frais généraux		-8'195	-7'173
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	5	-50'926	-43'705
<b>Frais de fonctionnement</b>		<b>-2'542'326</b>	<b>-2'768'479</b>
<b>TOTAL CHARGES DE PRESTATIONS FOURNIES</b>		<b>-49'074'321</b>	<b>-52'671'372</b>
<b>RESULTAT DE L'EXPLOITATION</b>		<b>-23'744'726</b>	<b>1'145'165</b>

		CHF   2014	CHF   2013
Produits financiers		4'705'354	3'829'809
Charges financières		-518'913	-1'226'100
<b>Résultat financier</b>	<b>10</b>	<b>4'186'441</b>	<b>2'603'709</b>
Contributions au fonctionnement		196'827	110'232
<b>Autres revenus</b>		<b>196'827</b>	<b>110'232</b>
<b>RESULTAT FINANCIER ET AUTRES REVENUS</b>		<b>4'383'268</b>	<b>2'713'940</b>
<b>Résultat avant variation des fonds affectés</b>		<b>-19'361'458</b>	<b>3'859'105</b>
<b>VARIATION DES FONDS</b>			
<b>Fonds affectés :</b>			
Dons reçus (y.c. transferts)		-22'582'381	-52'396'697
Attribution		-22'582'381	-52'396'697
Dissolution des fonds à des tiers		46'509'517	49'076'494
Attribution remboursements sur projets		-1'066'995	-310'898
Prélèvement net		45'442'522	48'765'595
<b>Variation des fonds affectés</b>		<b>22'860'141</b>	<b>-3'631'101</b>
<b>Fonds sans affectation à une collecte spécifique :</b>			
Dons reçus (y.c. transferts)		-7'312	-6'446
Attribution		-7'312	-6'446
Dissolution du fonds à des tiers		110'000	74'000
<b>Prélèvement net</b>		<b>110'000</b>	<b>74'000</b>
<b>Variation du Fonds sans affectation à une collecte spécifique</b>		<b>102'688</b>	<b>67'554</b>
<b>RESULTAT AVANT ATTRIBUTION</b>	<b>15</b>	<b>3'601'370</b>	<b>295'558</b>

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



MAZARS SA  
Chemin de Blandonnet 2  
CH-1214 Vernier - Genève

Téléphone +41 22 708 10 80  
Téléfax +41 22 708 10 88  
TVA N° CHE.116.331.176  
www.mazars.ch

## Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur, Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur comprenant le bilan, le compte d'exploitation, l'état des variations du capital, le mouvement des fonds, l'état des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014. Les travaux d'audit ont été achevés le 2 mars 2015.

### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les normes Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 10 avril 2015

MAZARS SA

Marie-Blanche Zahno  
Expert-réviseur agréée  
Réviseur responsable

Thanh Tin Phan  
Expert-réviseur agréé

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2014

CHF	Capital initial	Attribution	Transferts de fonds internes	Prélèvements nets	Dissolution	Capital final
Fonds avec affectation	110'532'588	22'582'381	1'413'394	-45'442'522	0	89'085'841
Fonds sans affectation à une collecte spécifique	357'789	7'312	0	-110'000	0	255'101
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>110'890'377</b>	<b>22'589'695</b>	<b>1'413'394</b>	<b>-45'552'522</b>	<b>0</b>	<b>89'340'941</b>
Capital de fondation	200'000	0	0	0	0	200'000
Réserve financière	5'780'900		0	0	0	5'780'900
Réserve d'exploitation	5'480'900		0	0	-1'100'000	4'380'900
Attribution réserve (legs)	0	0	0	0	0	0
Résultat reporté	367'633	1'100'000	-1'413'394	0		54'239
Résultat exercice	0	3'601'370	0	0	0	3'601'370
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>11'829'433</b>	<b>4'701'370</b>	<b>-1'413'394</b>	<b>0</b>	<b>-1'100'000</b>	<b>14'017'409</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2013

CHF	Capital initial	Attribution	Transferts de fonds internes	Prélèvements nets	Dissolution	Capital final
Fonds avec affectation	105'941'484	52'396'697	960'002	-48'765'595	0	110'532'588
Fonds sans affectation à une collecte spécifique	425'343	6'446	0	-74'000	0	357'789
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>106'366'827</b>	<b>52'403'143</b>	<b>960'002</b>	<b>-48'839'595</b>	<b>0</b>	<b>110'890'377</b>
Capital de fondation	200'000	0	0	0	0	200'000
Réserve financière	300'000	5'480'900	0	0	0	5'780'900
Réserve d'exploitation	0	5'480'900	0	0	0	5'480'900
Attribution réserve (legs)	641'132	0	-641'132	0	0	0
Résultat reporté	11'352'745	-10'961'800	-318'870	0	0	72'075
Résultat exercice	0	295'558	0	0	0	295'558
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>12'493'877</b>	<b>295'558</b>	<b>-960'002</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11'829'433</b>

# MOUVEMENT DES FONDS 2014

	Fonds disponibles et engagés au 01.01.14	Attribution recettes affectées (dons)	Attribution legs (transfert de fonds)*	Attribution remboursements sur projets	Prélèvements	Fonds engagés au 31.12.14	Fonds disponibles au 31.12.14	Fonds disponibles et engagés au 31.12.14
Aide sociale en Suisse (collecte permanente)	270'908	82'752	0	1'886		0	355'546	355'547
Aide à l'enfance (collecte permanente)	1'972'515	507'264			733'317	760'997	985'465	1'746'460
Intempéries en Suisse (collecte permanente)	6'587'853	300'444	0	14'330	709'867	57'342	6'135'419	6'192'762
Inondations Asie (collecte permanente)	110'989	4'988	0		98'881		17'097	17'097
Afrique (collecte permanente)	135'937	217'702	1'413'394		705'500	736'783	324'750	1'061'533
Amérique latine (collecte permanente)	34'163	1'875	0		34'100		1'938	1'938
Kosovo	55'949		0		55'950		0	0
Séisme Asie du Sud (Tsunami)	2'777'992		0	21'337	1'025'588	727'679	1'046'062	1'773'741
Cala Sannitica	62'485	617'959	0		80'959		599'485	599'484
Cyclone Myanmar (Birmanie)	242'060		0		123'388	33'809	84'863	118'672
Séisme Italie	554'601		0			554'601	0	554'601
Asie 2009	706'019		0		178'901	333'056	194'062	527'118
Malaria «JRz» 2009	1'194'719		0		770'913	423'037	769	423'806
Séisme Haïti	19'223'761	28'226	0	32'069	8'830'570	7'312'272	3'141'214	10'453'485
Enfants victimes de conflits «JRz» 2010	1'453'573	350	0		879'491	506'474	67'958	574'432
Inondations Pakistan	16'253'878	1'015	0		6'820'492	5'599'066	3'835'335	9'434'401
Afrique du Nord	30'330		0				30'330	30'330
Séisme Japon	629'688	105	0		3'925	104'250	521'618	625'868
Sécheresse Afrique de l'est	6'573'582	5'250	0		3'096'467	1'449'170	2'033'194	3'482'365
Mères en détresse «JRz» 2011	2'376'220	7'362	0	6'530	1'192'829	502'938	694'345	1'197'283
Sahel	149'019	200	0	18'242	137'337		30'124	30'123
Eau «JRz» 2012	3'715'537	-2'135	0		1'614'873	1'992'226	106'304	2'098'529
Syrie	5'237'306	3'457'069	0	939'500	5'287'678	2'165'643	2'180'554	4'346'196
Inondations Europe	31'021		0		21'400		9'621	9'621
Typhon Haiyan - Philippines	37'716'189	1'658'421	0		7'647'940	11'363'560	20'363'110	31'726'670
Enfants dans les bidonvilles «JRz» 2013	2'436'296	797'472	0	1'100	935'490	860'942	1'438'436	2'299'378
Inondations Balkans 2014	0	4'904'726	0		2'376'661	1'318'870	1'209'195	2'528'065
Gaza 2014	0	631'812	0		75'000	30'876	525'936	556'812
Irak 2014	0	987'077	0		148'000	10'354	828'723	839'077
Victimes de mesures de coercition	0	3'491'032	0	32'000	2'924'000	0	599'032	599'032
Familles en fuite «JRz» 2014	0	4'881'416	0		0	0	4'881'416	4'881'416
<b>Total fonds avec affectation</b>	<b>110'532'588</b>	<b>22'582'381</b>	<b>1'413'394</b>	<b>1'066'995</b>	<b>46'509'517</b>	<b>36'843'942</b>	<b>52'241'899</b>	<b>89'085'840</b>
Fonds sans affectation à une collecte spécifique	357'789	7'312	0	0	110'000	63'397	191'704	255'101
<b>Total fonds en CHF</b>	<b>110'890'377</b>	<b>22'589'694</b>	<b>1'413'394</b>	<b>1'066'995</b>	<b>46'619'517</b>	<b>36'907'340</b>	<b>52'433'600</b>	<b>89'340'941</b>

# TABLEAU DES FLUX TRÉSORERIE

	CHF   2014	CHF   2013
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat avant attribution au capital de l'organisation	3'601'370	295'558
<b>Ajustements pour:</b>		
Variation des fonds avec affectation	-22'860'142	3'631'102
Variation des fonds sans affectation à une collecte spécifique	-102'688	-67'554
Amortissements	50'926	43'705
Intérêts courus	20'135	6'106
Variation de valeur boursière des titres et différences de change non réalisées *	-3'539'302	-2'078'676
Transfert surplus assainissement 2013 en réserve de cotisations	-52'676	0
<b>Dissolution de provisions</b>	<b>0</b>	<b>-85'000</b>
<b>Cash-flow d'exploitation</b>	<b>-22'882'377</b>	<b>1'745'241</b>
Variation des placements fiduciaires	0	336'733
Variation des titres *	-968'670	4'961'235
Variation des comptes de régularisation d'actifs	-244'302	67'576
Variation des comptes de régularisation de passifs	116'089	72'972
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation</b>	<b>-23'979'260</b>	<b>7'183'756</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-50'016	-30'940
Investissements en immobilisations incorporelles	-12'124	0
Souscriptions et achats de titres (obligations, fonds de placements)	-5'483'271	-5'325'530
Vente de titres (obligations et fonds de placements)	2'671'013	11'614'075
<b>Flux de trésorerie résultant des opérations d'investissement</b>	<b>-2'874'398</b>	<b>6'257'605</b>
<b>VARIATION NETTE DES LIQUIDITES</b>	<b>-26'853'657</b>	<b>13'441'361</b>
Liquidités au 1er janvier	51'733'382	38'292'021
Liquidités au 31 décembre	24'879'725	51'733'382
<b>AUGMENTATION / DIMINUTION DES LIQUIDITES</b>	<b>-26'853'657</b>	<b>13'441'361</b>

\* montants 2013 retraités, voir note 10

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2014

## 1. PRINCIPE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels, établis et présentés selon les dispositions des Swiss GAAP RPC comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital, l'annexe et le rapport de performance.

## 2. PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels se réfèrent au principe du coût d'acquisition, qui repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes essentiels d'évaluation des postes du bilan figurent directement dans le commentaire détaillé de la position. Sans autre mention, les autres rubriques du bilan sont évaluées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères:

Les actifs et les engagements en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours moyen du mois durant lequel la transaction a eu lieu. Les gains et les pertes sur cours provenant de transactions en devises étrangères sont ainsi pris en considération dans le compte d'exploitation.

## 3. TITRES

Les titres sont portés au bilan à la valeur boursière. Au bilan sous la rubrique « Immobilisations financières » figurent les obligations dont l'échéance est supérieure à 1 an à compter de la date de clôture et les fonds de placements à long terme.

## 4. COMPTE DE REGULARISATION

Les actifs et les passifs inscrits à ces comptes servent uniquement à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

	2014   CHF	2013   CHF
Actifs : Intérêts courus	175'589	195'724
Impôts anticipés	402'576	268'582
Montants à recevoir	196'191	85'883
<b>Total</b>	<b>774'356</b>	<b>550'189</b>
Passifs : Transitoires	313'407	197'318
<b>Total</b>	<b>313'407</b>	<b>197'318</b>

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les achats jusqu'à CHF 500 et le petit mobilier de bureau ne sont pas inscrits au bilan, mais directement imputés au compte d'exploitation.

Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition, linéairement sur la durée d'utilisation estimée. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes:

- Logiciels, mise à jour et développement de programmes informatiques : 2 ans
- Ordinateurs, équipement de bureau, appareils de bureau, agencements : 3 ans
- Aménagement bureaux : 5 ans

	2014   CHF	2013   CHF
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles	383'000	383'000

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2014 | SUITE

		Immobilisations corporelles				Immobilisations incorporelles		Total
Exercice 2014	CHF	Agencement & installation	Mobilier, matériel	Informatique Hardware	Appareils bureau	Développement informatique	Informatique Software	
<b>Valeurs d'acquisitions</b>								
Etat au 01.01.14		1'300	43'413	74'843	107'024	36'000	2'171	264'751
Entrées		3'540	5'660	5'881	34'934	0	12'124	62'140
Sorties		0	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.14		4'840	49'073	80'724	141'958	36'000	14'295	326'891
<b>Corrections de valeurs cumulées</b>								
Etat au 01.01.14		-1'300	-30'573	-60'793	-84'824	-36'000	-2'171	-215'661
Sorties		0	0		0	0	0	0
Amortissements		-1'180	-10'777	-9'150	-23'757	0	-6'062	-50'926
Etat au 31.12.14		-2'480	-41'350	-69'943	-108'581	-36'000	-8'233	-266'587
Total valeurs comptables résiduelles		2'360	7'723	10'781	33'377	0	6'062	60'302
<b>Immobilisations par catégorie</b>					<b>54'241</b>	<b>6'062</b>		

		Immobilisations corporelles				Immobilisations incorporelles		Total
Exercice 2013	CHF	Agencement & installation	Mobilier, matériel	Informatique Hardware	Appareils bureau	Développement informatique	Informatique Software	
<b>Valeurs d'acquisitions</b>								
Etat au 01.01.13		1'300	31'584	55'732	107'024	36'000	2'171	233'811
Entrées		0	11'829	19'111	0	0	0	30'940
Sorties		0	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.13		1'300	43'413	74'843	107'024	36'000	2'171	264'751
<b>Corrections de valeurs cumulées</b>								
Etat au 01.01.13		-870	-21'529	-50'732	-68'054	-29'000	-1'771	-171'956
Sorties		0	0		0	0	0	0
Amortissements		-430	-9'044	-10'061	-16'770	-7'000	-400	-43'705
Etat au 31.12.13		-1'300	-30'573	-60'793	-84'824	-36'000	-2'171	-215'661
Total valeurs comptables résiduelles		0	12'840	14'050	22'200	0	0	49'090
<b>Immobilisations par catégorie</b>					<b>49'090</b>	<b>0</b>		

### 6. FONDS AFFECTÉS

Le tableau du mouvement des fonds expose les variations enregistrées au cours de l'exercice 2014. Les produits des collectes de fonds sont comptabilisés lors de leur encaissement et sont affectés aux fonds respectifs pour lesquels les collectes ont été lancées (« Attributions recettes affectées »). Ces fonds sont attribués aux projets des organisations d'entraide partenaires sur la base de demandes de contribution ayant reçu l'approbation de la Commission de Projets (COPRO) (« Prélèvements »). Le versement des contributions aux organisations d'entraide partenaires s'effectue au fur et à mesure de l'avancement des projets; le financement des étapes suivantes est dépendant des résultats obtenus dans les premières phases. Lors du rapport final de projet, les éventuels fonds versés mais non utilisés par les organisations d'entraide partenaires sont restitués à la Fondation et sont réaffectés dans les fonds (« Remboursements sur projets »). En 2014, sur décision du Conseil de Fondation du 29 avril 2014, CHF 1'413'394 ont été attribués

au fonds permanent « Afrique », provenant des legs 2013 (voir note 15).

Les « Fonds engagés » au 31 décembre correspondent à la différence entre les montants des projets acceptés et les montants payés. Les « Fonds disponibles » représentent les fonds qui n'ont pas encore été attribués à des projets spécifiques.

## 7. CAPITAL DE DOTATIONS

Un capital de CHF 200'000 a été affecté à la Fondation lors de sa constitution. Celui-ci a été constitué par les intérêts cumulés des sommes provenant d'appels de la Chaîne du Bonheur antérieurs à l'existence de la Fondation.

## 8. ORGANES DIRIGEANTS

Les membres du Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur ne sont pas rétribués par la Fondation.

## 9. PRESTATIONS A TITRE GRATUIT

Les prestations des téléphonistes bénévoles, des animateurs radio/TV et les autres prestations SRG SSR lors des appels aux dons ne peuvent pas être quantifiées et sont mentionnées ici pour mémoire.

## 10. DÉTAIL CONCERNANT LE RÉSULTAT FINANCIER

	CHF   2014	CHF   2013
Intérêts sur c/c, placements et obligations	840'103	856'177
Plus-values sur titres (cours et changes) réalisées	17'980	178'451
Plus-values sur titres (cours et changes) non-réalisées	249'279	508'356
Plus-values sur titres (cours et changes) non-réalisées (mandats)	3'597'992	2'286'824
<b>Produits financiers</b>	<b>4'705'354</b>	<b>3'829'809</b>
Courtage, commissions, TF, frais, droits de garde, etc.	-69'986	-94'161
Moins-values sur titres (cours et changes) réalisées	-140'959	-415'434
Moins-values sur titres (cours et changes) non-réalisées	-25'090	-395'760
Moins-values sur titres (cours et changes) non-réalisées (mandats)	-282'879	-320'745
<b>Charges financières</b>	<b>-518'913</b>	<b>-1'226'100</b>
<b>Total résultat financier</b>	<b>4'186'441</b>	<b>2'603'709</b>

Les plus-values/moins-values sur titres issues des mandats discrétionnaires confiés aux banques sont considérées comme non-réalisées jusqu'au retrait de l'intégralité du mandat, la responsabilité incombant aux mandataires sur la base d'instructions précises données par la Commission de Gestion Financière. Ces plus-values nettes figurent ci-dessus (2014: CHF 3'315'113 / 2013: CHF 1'966'079).

En 2013, les moins-values sur titres (cours et changes) d'un montant de CHF 1'131'938 ont été présentées de façon incorrecte dans le tableau ci-dessus comme étant toutes réalisées. Une reclassification entre les moins-values réalisées et non-réalisées a dès lors été effectuée. Le tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2013 a également été corrigé des impacts de cette reclassification.

## 11. RÉSERVE FINANCIÈRE ET RÉSERVE D'EXPLOITATION

La réserve financière d'une part et la réserve d'exploitation d'autre part ont été constituées initialement en 2012 afin d'assurer le fonctionnement de la Fondation pour les années à venir indépendamment de l'évolution des marchés financiers. Les attributions aux réserves ou dissolutions sont décidées par le Conseil de Fondation. Lors de sa séance du 29 avril 2014, celui-ci a décidé de dissoudre la réserve d'exploitation à hauteur de CHF 1'100'000 pour couvrir le solde des frais d'exploitation 2013 non couvert par le résultat financier.

## 12. PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE (LPP)

Le personnel de la Chaîne du Bonheur est affilié auprès de la Caisse de Pension SRG SSR (CPS), institution juridiquement indépendante. Le 1er janvier 2014, la CPS est passée du système de primauté des prestations au système de primauté des cotisations et le taux d'intérêt technique a été abaissé de 4% à 3.25%. En 2013, afin de combler le manque ainsi généré dans la réserve mathématique, la Chaîne du Bonheur, à l'instar de la pratique de la SSR, a dû effectuer un versement en capital unique de CHF 497'491.

Par courrier du 9 avril 2014, la Caisse de Pension SRG SSR (CPS) a informé la Chaîne du Bonheur que la finalisation du passage de la CPS de la primauté des prestations à la primauté des cotisations a induit des frais d'adaptation prépayés en trop qui s'élèvent pour la Chaîne du Bonheur à un montant de CHF 52'662.90. Ce montant a été crédité dans les comptes de la Caisse de pension sur une nouvelle Réserve de cotisations d'employeur. Ce montant ne peut être reversé à la Chaîne du Bonheur, mais la part employeur de la facture de cotisations LPP peut être prélevée par ce biais. La Caisse de pension verse un intérêt équivalant au taux LIBOR 6 mois sur cette réserve en date du 31 décembre. Si la Caisse de pension devait se trouver en situation de découvert, le Conseil de la CPS pourrait toutefois décider de ne pas rémunérer cette réserve. Au 31 décembre 2014, le degré de couverture s'élevait à 106,9%.

## RÉSERVE DE COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

CHF	Valeur nominale	Institution de prévoyance	Constitution	Valeur au bilan	Valeur au bilan	Résultat réserve dans charges de personnel et produits financiers	
						31.12.14	31.12.13
	31.12.14	31.12.14	31.12.14	31.12.14	31.12.13	2014	2013
Institution de prévoyance	52'676	0	0	52'676	0	52'676	0
<b>Total</b>	<b>52'676</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>52'676</b>	<b>0</b>	<b>52'676</b>	<b>0</b>

## AVANTAGES / ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES ET CHARGES DE PRÉVOYANCE

CHF	Excédent / découvert	Part économique de l'entité	Var.p.r.exerc. préc et incidence sur le résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période			Charges de prévoyance dans les charges sociales	
				2014	2014	2013	2014	2013
	31.12.14	31.12.14	31.12.13	2014	2014	2014	2013	
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	0			0	229'707	229'707	599'635	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>229'707</b>	<b>229'707</b>	<b>599'635</b>	

## 13. EVALUATION DES RISQUES

Un processus d'analyse des risques a été mis en place par la direction et le Comité du Conseil de Fondation dès juin 2007. Les risques identifiés sont évalués en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact potentiel sur la Chaîne du Bonheur. L'ensemble des risques identifiés et leur évaluation sont représentés dans un tableau synthétique avec les mesures destinées à prévenir ou à atténuer ces risques. L'analyse du risque est réalisée annuellement par la direction et le Comité du Conseil de Fondation, qui présente ensuite le tableau des risques au Conseil de Fondation pour approbation.

Au cours de sa séance du 9 décembre 2014, le Conseil de Fondation a approuvé le tableau des risques.

## 14. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Jusqu'au 24.03.2015, date d'arrêté des comptes par le Comité du Conseil de Fondation, la Chaîne du Bonheur n'a eu connaissance d'aucun événement postérieur qui nécessite la modification de la valeur des actifs et passifs ou une indication complémentaire dans l'annexe.

## 15. AFFECTATION DU RÉSULTAT

	Décision Conseil de Fondation 29.4.15		Décision Conseil de Fondation 29.4.14	
	CHF	2014	CHF	2013
Résultat de l'exercice	3'601'370		295'558	
Résultat reporté de l'exercice précédent	54'239		72'075	
<b>Total</b>	<b>3'655'609</b>		<b>367'633</b>	
Attribution legs 2014 / 2013	-2'739'902		-1'413'394	
Compensation du découvert par réserve d'exploitation	0		1'100'000	
Attribution à réserve d'exploitation	-900'000		0	
<b>Solde à reporter à compte nouveau</b>	<b>15'707</b>		<b>54'239</b>	